

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DU 25 FEVRIER 2025

RESULTATS DES ELECTIONS DU CVS – ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT

- Mme Marie-Thérèse RAMBAUD, représentante titulaire des résidents de Pierre Martin, est élue, Présidente du CVS, à l'unanimité.

ENCADREMENT DE L'EHPAD SAINT MICHEL

- M. Samuel BOURREAU a pris ses fonctions, le 14 janvier 2025, en tant que cadre socio-éducatif à 50% sur St Michel et à 50% sur le FAH (Foyer d'Adultes Handicapés) Bois Mocqua.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 12/11/2024

- Des précisions sont apportées sur la chambre des erreurs organisée à la Roseraie. L'animation sera renouvelée en 2025.
- Le procès-verbal de la réunion du 12/11/2024 est adopté à l'unanimité.

POINTS A SUIVRE DEPUIS LA DERNIERE REUNION

- **Avancement du projet sur la démarche expérience patient** : la démarche sera recentrée sur le vécu du résident ; une journée bientraitance sera organisée en juin prochain.
- **Demande de nouveau mobilier pour le salon de St Michel** : le mobilier pour le RDC a été commandé mais non livré.
- **Chemin derrière l'Olivier non carrossable** : une bande de sable sera prochainement aménagée pour le passage en fauteuils.
- **Demande d'abri fumeurs pour Pierre Martin** : la demande concernait un abri du soleil mais n'est plus d'actualité.
- **Point sur les interventions des aides à la marche** : des enseignants en APA (Activité Physique Adaptée) interviennent une fois par semaine à la Roseraie, l'Olivier et Pierre Martin. Le recours à des kinés libéraux reste possible.

POINT EFFECTIFS ET CAPACITAIRE

- St Michel => 39 résidents, soit 1 lit vacant en chambre double. Il conviendra d'étudier la possibilité d'y installer un couple (chambre immobilisée depuis plusieurs années).
- Pierre Martin => 50 résidents, dont 2 hébergements temporaires. Manque 2 IDE (AS et MM au complet).
- Roseraie => 57 résidents, et quelques lits réservés pour de prochaines admissions, soit 2 chambres vacantes. Manque 2 AS (IDE et MM au complet).
- Olivier => 39 résidents. Manque 2 IDE (postes d'AS et de MM manquants mais non gênants pour le fonctionnement du fait du taux d'occupation non complet).
- Il est demandé la réouverture de lits à l'Olivier pour répondre aux besoins en lits d'aval de médecine et de SMR.

POINT RESTAURATION

- Il est proposé une visite de la cuisine centrale suivie d'un temps d'échange, avec le responsable du service, sur les problématiques liées à la restauration dans les EHPAD.

POINT QUALITE

Bilan des événements indésirables (EI) et réclamations de 2024

- 84 EI ont été déclarés en 2024 (44 à la Roseraie, 17 à St Michel, 17 à Pierre Martin et 3 à l'Olivier). La majorité des événements déclarés par les professionnels concerne des manques d'effectifs, des actes de violence envers les professionnels ou encore le parcours du résident.
- Il est rappelé l'importance de déclarer les EI en vue d'améliorer les pratiques professionnelles.
- 10 réclamations ont été transmises à la DJQU (Direction Juridique de la Qualité et des Usagers) dont 1 pour le secteur EHPAD du site de Luçon. Les réclamations concernent essentiellement des problématiques de linge.

Information sur l'évaluation externe et avancement du plan d'actions

- L'évaluation externe est une démarche qui évalue les pratiques professionnelles et les organisations mises en place dans les EHPAD. Elle suit un référentiel composé de 9 thématiques et 18 critères impératifs. Plusieurs méthodes d'évaluation croisées (accompagné traceur, traceur ciblé et audit système) permettent de dégager des pistes d'amélioration.
- Les évaluateurs externes seront présents sur le site de Luçon du 15 au 17/09/2025 (2,5 jours). Leur rapport sera transmis fin décembre.

- L'établissement procède, en amont, à une auto-évaluation pour s'y préparer. Des audits à blanc sont prévus et une journée Qualité sera organisée début avril pour rappeler, notamment, l'importance de déclarer les EI. Le recueil des enquêtes de satisfaction est, quant à lui, en cours cette semaine.

Entretiens avec le CVS

- Des temps d'échange seront organisés entre mars et mai pour préparer les personnes auditées. Un appel à candidatures sera proposé en ce sens.

Projet de structure

- Le projet de structure est un document obligatoire qui définit l'organisation interne. Il est renouvelable tous les 5 ans. Des groupes de travail sont programmés pour l'élaborer. Il sera proposé à la validation lors du prochain CVS.

RAPPORT D'ACTIVITE DU CVS – ANNEE 2024

- Aucune remarque particulière.
- Le document pourra être présenté aux instances du Conseil Départemental et de l'ARS sur demande.

VIE DES RESIDENCES

- **Le planning prévisionnel des animations** de chaque structure est mis en ligne sur le site internet.
- Un travail est cours sur le **projet d'animation multisite** et sur le **projet d'animation du site de Luçon**.
- **Les animations de mars à juin** : goûter dansant inter-résidences, carnaval, bibliothèque, répétitions de la chorale, rencontre intergénérationnelle avec le centre de loisirs, sortie au Macumba, expos ventes « l'Age d'Or », mise à disposition du véhicule de l'ABAPAH pour différentes sorties, repas moules frites, pique-nique inter-résidences, fête de la musique.
- **Poursuite des animations mensuelles** : cinéma, repas à thème, potage, théâtre, goûters des anniversaires.
- Toute intervention de bénévoles auprès de groupes de résidents doit faire l'objet d'une convention après validation de la Direction.

PAROLE DES RESIDENTS ET DES FAMILLES

- **Manque de personnel à la Roseraie entraînant des carences au niveau soins des résidents** : il est fait appel au personnel intérimaire et au Service de Compensation et de Suppléance pour pallier les arrêts de travail. Les équipes sont, parfois, contraintes de travailler en procédure adaptée. L'établissement confirme sa volonté de remplacer et de pourvoir tous les postes.
- **Possibilité d'adapter les effectifs en fonction des pathologies des résidents** : les effectifs sont fixés et financés par le Conseil Départemental.
- **Manque de conscience / connaissance de la pathologie des résidents de la Roseraie** : l'encadrement se tient à disposition pour précisions ; les familles ont la possibilité de se faire accompagner par la psychologue du service ou par des dispositifs extérieurs.
- **Problèmes de linge à la Roseraie** : une visite de la blanchisserie sera organisée avec les nouveaux membres du CVS pour en comprendre le fonctionnement.
- **Mauvaise qualité des repas** : une visite de la cuisine centrale sera organisée pour échanges avec le responsable du service restauration.
- **Côté vétuste de l'EHPAD Pierre Martin** : une étude est en cours pour isoler le bâtiment par l'extérieur ; les chambres des résidents sont refaites au gré des départs et des besoins.

QUESTIONS DIVERSES

- **Insatisfaction des résidents quant à la qualité du pain depuis le changement de fournisseur** : le fonctionnement de la boulangerie SUPER U (unique fournisseur ayant répondu favorablement à l'appel d'offres) ne permet pas la livraison de viennoiseries le dimanche (remplacées par de la brioche) ni de livraison dans chaque résidence (mise à disposition du pain du petit déjeuner la veille dans les services par le service restauration).
- **EHPAD St Michel - demande d'installation d'un détecteur de lumière côté blanchisserie pour éviter les chutes** : il conviendra au cadre d'effectuer une DI (Demande d'Intervention) auprès des services techniques.
- **EHPAD l'Olivier – accès difficile au jardin sécurisé (marche) entraînant un sentiment de manque d'autonomie pour les résidents** : il conviendra de se rapprocher des services techniques pour régler le problème.
- **Possibilité d'installer des radiateurs électriques dans les chambres les plus froides** : la demande est refusée pour question de sécurité électrique et risques de brûlures.
- **Etat d'avancement de la demande de véhicule adapté** : la demande est inscrite au budget transport ; en attente de validation.
- **Etat d'avancement de la demande d'équipement Byke Labyrinth** : la demande est en cours.
- **Prochain CVS** : jeudi 26/06 à 14h.

Le Directeur de site,
Erick BOURDON

